



„PARTENARIAT DANS UNE EUROPE SANS FRONTIÈRES“

Bulletin d'information électronique de l'ARFE – juin 2007

Ce Bulletin d'information de l'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE) donne chaque trimestre aux régions frontalières et à leurs amis les informations les plus récentes sur l'ARFE, la coopération dans les régions frontalières et transfrontalières d'Europe, tout comme la collaboration avec les institutions et associations européennes. Il est publié en anglais, français et allemand.

Comité directeur de l'ARFE du 3 mars 2007 à Trujillo, Estrémadure (ES)

Le Président de l'ARFE, Lambert van Nistelrooij, MdPE (NL), ouvrit la session du Comité directeur et remercia le Gouvernement régional d'Estrémadure pour son invitation et son



Ignacio Sánchez Amor

(Source : Junta de Extremadura)

hospitalité généreuse. Ignacio Sánchez Amor, Vice-Président de l'ARFE et Président adjoint du Gouvernement régional, salua les membres arrivés de l'Europe entière, les représentants des régions frontalières luso-espagnoles et tout particulièrement aussi les représentants du Ministère portugais de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et du Développement régional. Il fit mention de la multiplicité des tâches relevant des relations entre régions espagnoles et portugaises, meilleures que

jamais. La Coopération transfrontalière est portée à l'ordre du jour des Gouvernements nationaux et les

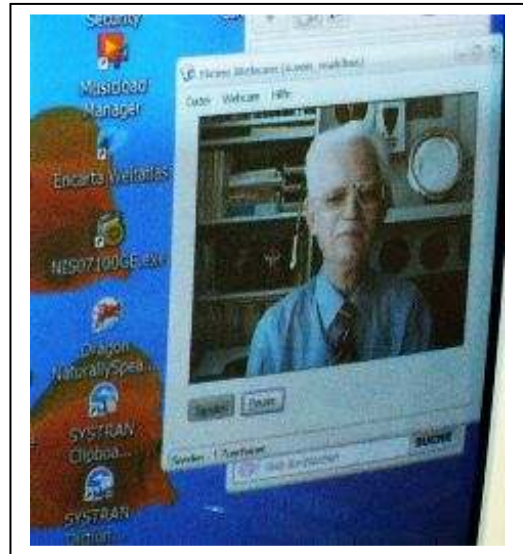
régions frontalières sont impliquées dans les sommets luso-espagnols. La Coopération transfrontalière y a atteint un niveau que l'on souhaiterait généralisé à l'Europe entière.

Le Secrétaire général de l'ARFE, Martín Guillermo-Ramírez, lui aussi, salua tous les participants à la réunion du Comité directeur dans sa patrie. Il adressa une salutation particulière à Monsieur le Dr. von Malchus, Président du Conseil de l'ARFE, qui, ne pouvant

être présent pour raisons de santé, était connecté à la réunion du Comité directeur par vidéoconférence.



Martín Guillermo-Ramírez



**Viktor von Malchus
connecté par vidéoconférence**

Le Secrétaire général de l'ARFE présenta les points les plus importants à l'ordre du jour :

1. Coopération transfrontalière dans le secteur de la santé
2. Coopération de l'ARFE avec les Institutions européennes
3. Coopération avec les Organisations régionales au niveau européen
4. Nouvelles possibilités de coopération avec certaines organisations en Europe
5. L'ARFE et la coopération à l'échelle du globe
6. Assemblée générale de l'ARFE et Conférence annuelle 2007
7. La Coopération transfrontalière des universités et grandes écoles
8. Programme de travail de l'ARFE 2007.



Participants à la réunion du Comité directeur de l'ARFE du 3 mars à Trujillo

Conclusions de la Présidence allemande de l'Union européenne à propos de la rencontre ministérielle informelle sur le développement urbain et la cohésion territoriale

Sur invitation de la Présidence allemande de l'UE, eut lieu à Leipzig les 24 et 25 mai 2007 une rencontre ministérielle informelle concernant le développement urbain et la cohésion territoriale, à laquelle ont aussi participé de nombreux représentants d'Institutions et d'Organisations européennes. Lors de cette rencontre, les documents suivants ont été établis :

- l'Agenda territorial de l'UE
- la Charte de Leipzig sur la ville européenne durable
- conclusions de la Présidence allemande de l'UE

L'ARFE remercie les Ministres européens de la construction et du développement territorial rassemblés à Leipzig et particulièrement aussi le Président de l'« Équipe opérationnelle» chargée de préparer la rencontre ministérielle, le Dr. Welf Selke, pour la prise en compte des impulsions de l'ARFE sur la Coopération transfrontalière dans la rédaction des documents adoptés et pour la préparation à l'impression de la Carte de l'ARFE : « Régions de la Coopération transfrontalière 2007 », qui fut publiée comme document qui sous-tend l'Agenda territorial.

Pour de plus amples informations : www.bmvbs.de/eu2007 .



Photo de groupe des Ministres de la Cohésion territoriale (source : deckbar.de)

Présidence allemande de l'UE « L'Europe réussit ensemble » – présentation et discussion de l'ébauche d'Agenda territorial de l'UE (ATUE) les 24 et 25/05/2007 à Leipzig (DE)

Sur le thème « Renforcer la ville européenne et sa région – développer la compétitivité, la cohésion sociale et territoriale dans les villes et régions d'Europe », la Présidence allemande de l'UE a entrepris de rassembler informellement des Ministres dans le domaine du développement urbain et territorial à Leipzig les 24 et 25/05/2007. Lors de cette rencontre, le document qui sous-tend l'ATUE a été adopté.

Le document qui sous-tend l'ATUE « Renforcement de la cohésion territoriale en Europe dans le respect des stratégies de Lisbonne et de Göteborg » est divisé en trois domaines :

- la partie A définit le cadre : cohésion territoriale comme plus-value des politiques de développement territorial
- la partie B détaille les potentialités de la variété territoriale et les effets de politiques européennes sur le développement territorial
- la partie C montre les priorités pour renforcer la structure territoriale européenne et obtenir une cohérence territoriale à partir de politiques européennes.

Le document souligne toute la valeur de la Coopération transfrontalière qui contribue largement à l'intégration européenne et à la croissance des régions frontalières. Le niveau « transfrontalier » y jouit d'une reconnaissance spécifique qui doit être reconnu tout comme les niveaux régional, national, transnational et européen. Dans le chapitre 1.4, Philosophie de la Gouvernance, cela est encore détaillé par la référence à l'établissement neuf de « cartes mentales » (notamment dans les régions frontalières)¹ comme effet des politiques européennes. Les Concepts et stratégies de développement territorial transfrontaliers peuvent jouer un rôle important en proposant des cadres de développement intégrés et en créant une plus-value pour la politique de cohésion et les plans d'action de Lisbonne.

Le document qui sous-tend l'ATUE est disponible sur :

Deutsche Version (07.03.2007):

http://www.bmvbs.de/Anlage/original_988149/Evidenz-Dokument.pdf

English version (07/03/2007):

http://www.bmvbs.de/Anlage/original_988203/The-Territorial-State-and-Perspectives-of-the-European-Union.pdf

¹ Voir la Carte de l'ARFE « Régions de la Coopération transfrontalière 2007 ».

Version française (07/03/2007) :

http://www.bmvbs.de/Anlage/orginal_988204/L-tat-et-les-perspectives-du-territoire-de-l-Union-europ-enne.pdf

Le Conseil ministériel informel de l'UE adopte la „Charte de Leipzig“

Les Ministres européens de la Construction signèrent la „Charte de Leipzig“ lors de leur rencontre informelle du 24/05/2007. L'objectif de la Charte est de mieux mettre à profit les élans de la Politique intégrée de développement urbain et de prêter une attention particulière aux partenariats désavantagés. Avec la Charte, les centres-villes se trouvent renforcés. Le Président allemand du Conseil européen, Monsieur le Ministre Wolfgang Tiefensee, déclara à Leipzig : « Nous devons avant tout renforcer les centres-villes. En Europe, les villes sont les moteurs du développement social et économique. Pour cette raison, le développement urbain doit jouer à l'avenir un rôle plus important dans la politique européenne. Il est ici décisif que les hommes vivent dans un bon environnement social ; c'est ici que se ressent l'Intégration européenne pour les hommes. » Cela est encore valable dans les villes des régions frontalières européennes !

De plus amples informations sur : <http://www.eu2007.de>

http://www.bmvbs.de/Anlage/orginal_989470/Leipzig-Charta-zur-nachhaltigen-europaischen-Stadt-Entwurf-Maerz-2007.pdf (deutsch)

http://www.bmvbs.de/Anlage/orginal_989468/Leipzig-Charter-on-Sustainable-European-Cities-Draft-March-2007.pdf (English)

http://www.bmvbs.de/Anlage/orginal_989469/Charte-de-Leipzig-sur-la-ville-europ-enne-durable-Projet-Mars-2007.pdf (français)

L'ARFE salue l'adoption de l'« Agenda territorial de l'Union européenne pour une Europe compétitive et durable des régions dans leur diversité »

L'UE se dit consciente des progrès de son renouvellement économique, social et écologique et développe trois thématiques majeures dans l' « **Agenda territorial** » :

- I. Répondre dès aujourd'hui aux défis territoriaux de demain
- II. Renforcer les identités régionales et la diversité territoriale
- III. Établir de nouvelles priorités territoriales pour le développement de l'Union européenne

Sur la base de ces trois thématiques, la « Rencontre informelle des Ministres de la Construction et du Développement territorial » put exprimer les cinq recommandations suivantes le 25/05/2007 :

1. Nous recommandons une mise en réseau innovante de régions métropolitaines, de villes régionales et de centres régionaux.
2. Nous avons besoin de nouvelles formes de partenariat et de coopération politique entre ville et province.
3. Nous recommandons le renforcement et l'édification de réseaux transeuropéens.
4. Nous soutenons la revendication d'une gestion transeuropéenne des risques.
5. Nous distinguons un nouvel axe de développement dans l'utilisation responsable des ressources écologiques et du capital culturel.

Afin de mettre en œuvre ces recommandations, le Conseil des Ministres informel préconise les **Mesures pour l'usage de l'Agenda territorial** suivantes :

1. Mesures émanant des Institutions européennes
2. Mesures en vue d'une coopération étroite entre la Commission européenne et les États membres de l'UE
3. Mesures en vue de promouvoir la cohésion territoriale au sein des États membres de l'UE
4. Mesures communes aux États membres.

Le chapitre 2 (32) sur les mesures précise : « Nous considérons la Coopération transfrontalière et transnationale dans le cadre de l'Objectif 3 du Fonds régional européen comme un instrument de financement nouveau et orienté vers l'avenir afin de renforcer les réseaux européens de villes et de régions et de faire ressortir des corridors de développement européens nouveaux et innovants. »

L'**ARFE** a contribué d'une manière déterminante par sa collaboration constructive au développement de l'**Agenda territorial** aux déclarations positives concernant l'importance de la Coopération transfrontalière, notamment du fait de la discussion de ce thème lors de la Conférence annuelle de l'ARFE 2006 à Pampelune (ES), par les prises de position pour l'établissement du document qui sous-tend l'ATUE et par le développement de la Carte « Régions de la Coopération transfrontalière 2007 ».

De plus amples informations sur : www.aebr.eu

Union européenne – Le Quatrième rapport sur la Cohésion économique et sociale fut agréé le 30 mai 2007 par la Commission européenne

Ainsi que l'a fait savoir la Commissaire européenne pour la Politique régionale Danuta Hübner, le « Quatrième rapport sur la Cohésion économique et sociale » fut agréé le 30 mai 2007. Il présente les progrès atteints dans le domaine de la Cohésion économique et sociale et rend compte de quelle manière les politiques des États membres et les communautés y ont contribué. En outre, il contient une première estimation des préparatifs pour 2007-2013. Elle se fonde sur les documents programmatiques transmis par les États membres à la Commission jusqu'à fin avril 2007. Finalement, le Rapport décrit de nouveaux défis pour le développement régional devant apparaître dans les 20 à 30 ans à venir, tels ceux de l'évolution démographique, de la modification climatique, de l'intégration sociale et de l'approvisionnement en énergie, tout comme tout une série de questions relevant des implications globales sur la politique.

L'objectif à long terme du Rapport est de proposer une vision de la politique future de l'Europe, axée sur l'amointrissement des différences de développement au sein de l'UE et sur la promotion d'une plus grande cohésion économique, sociale et territoriale. La Commission européenne veut discuter de ce rapport,

qui contient aussi de nombreux problèmes et questions des régions frontalières, à l'occasion du 4^{ème} Forum sur la cohésion qui se tiendra à Bruxelles les 27 et 28 septembre 2007 et qui réunira si possible de nombreux participants intéressés.

Le Rapport n'est encore disponible que sous sa forme provisoire sur :

http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/official/reports/cohesion4/index_fr.htm



Danuta Hübner

(Source : Commission européenne)

Réforme de la CEMT : coup d'envoi pour un nouveau Forum mondial du transport – l' « International Transport Forum » (ITF)

Les Ministres européens des transports ont donné le coup d'envoi pour un nouveau Forum mondial du transport (ITF) le 31/05/2007 à Sofia. La CEMT fondée en 1953, avec laquelle l'ARFE a jusqu'à présent bien travaillé, deviendra dans l'avenir l'ITF, le „Forum international du transport“. Le Secrétariat de la CEMT a choisi Leipzig comme nouveau site pour le Forum mondial du transport. Du 28 au 30/05/2008, l'ITF se réunira pour la première fois à Leipzig. Au changement de nom, de plus amples modifications de contenu sont aussi liées : chaque

Forum se concentrera à l'avenir sur un thème central de pertinence mondiale. L'année prochaine, ce sera la protection du climat.

Informations sur l'histoire et la structure de la CEMT, sur ses États membres et sur l'ITF :

<http://www.cemt.org> .

Le Comité des régions (CdR) entame un échange d'expériences sur le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT)

Le Comité des régions a lancé un appel, pour que lui soient transmises des manifestations d'intérêt, afin de parvenir à l'établissement d'un groupe d'experts devant analyser l'introduction du GECT. Les acteurs régionaux et locaux ont été invités à intervenir dans le groupe d'experts, de manière à échanger les expériences et à collecter les informations sur ce nouvel instrument juridique de coopération territoriale.

L'ARFE elle aussi lancera vers la mi-2007 un questionnaire propre sur le GECT auprès des régions frontalières.

De plus amples informations sur : <http://www.cor.europa.eu/fr/activities/egtc.htm>

La Coopération transfrontalière dans les questions de santé

Lors de son discours d'introduction à ce point de l'ordre du jour de la réunion du Comité directeur de Trujillo (ES), le Ministre régional de la Santé de la Région d'Estrémadure,



Fernández Vara (Source : psoc.es)

Fernández Vara, réclama, au vu de nombreux exemples d'obstacles rémanents à la Coopération transfrontalière sanitaire, la création d'un cadre juridique pour des accords transfrontaliers bilatéraux entre institutions sanitaires des deux côtés d'une frontière. L'on tira les conséquences suivantes de son discours ainsi que de la large discussion qui s'ensuivit: les différences de compétences rémanentes entre régions frontalières tout comme entre les régions frontalières et les États membres de l'UE de tutelle dans le secteur de la santé nécessitent d'urgence une nouvelle directive européenne pour un « Cadre

européen de coopération transfrontalière ». L'ARFE s'emploiera à cette tâche dans le cadre d'une « Grande alliance des régions frontalières ». L'échange d'expériences y gagne en importance !

Ainsi que l'a souligné le Secrétaire général de l'ARFE, Martín Guillermo-Ramírez, il existe déjà plus de 300 projets dotés d'une problématique s'y rapportant, dont l'un des plus intéressants, le projet de l'UE « Évaluation des régions transfrontalières dans l'Union européenne (EUREGIO) », est pour l'heure clos.

L'ARFE projète de concert avec la RegioTriRhena (CH/DE/FR) d'organiser à Bâle en février 2008 une autre conférence sur le thème de la « Coopération transfrontalière sanitaire ».

L'« Institut für Sozialarbeit und Sozialpädagogik e. V. » de Francfort sur le Main a publié en mai 2007 les actes d'un séminaire qui eut lieu le 28 septembre 2006 à Berlin sur la « Prestation de service transfrontalière dans le domaine sanitaire et social », dotés d'une contribution du Dr. von Malchus. Le rapport complet peut être consulté sur : <http://www.soziale-dienste-in-europa.de> (anglais et allemand).

De plus amples informations sur : www.aebr.eu

Les régions frontalières tirent profit de la nouvelle directive de l'UE sur l'itinérance (roaming)

Les citoyens habitant les régions frontalières payent très souvent des tarifs très élevés, alors que leur téléphone portable se connecte automatiquement sur le réseau d'un prestataire de téléphonie mobile étranger coûteux. Afin de réduire les coûts exorbitants de l'itinérance, le Parlement européen a adopté en mai 2007 une nouvelle directive européenne qui fixe des prix maximaux pour les services d'itinérance. La directive devrait entrer en vigueur à la mi-2007.

De plus amples informations sur : www.aebr.eu .

Coopération de l'ARFE avec les Institutions européennes

Lors de la réunion du Comité directeur de l'ARFE de Trujillo (ES), le Président Lambert van Nistelrooij, MdPE, a rendu compte de la bonne coopération de l'ARFE avec toutes les Institutions européennes, parmi lesquelles se distinguent particulièrement le Parlement européen, la Présidence allemande de l'UE et le Comité des régions (CdR). Le Vice-Président Ignacio Sánchez Amor se plaignit, ainsi que de nombreux autres membres du Comité directeur, de



l'ampleur des démarches bureaucratiques que réclament les subventions régionales de l'UE. Pour les régions frontalières, il se déclara favorable au soutien de nombreux petits projets, car ceux-ci apportent de grands avantages.

Le Secrétaire général de l'ARFE, Martín Guillermo-Ramírez, insista pour que les contenus de la coopération de l'ARFE avec le CdR, qui ont été définis par un contrat annuel, soient discutés plus avant. En outre, il rappela la prise de position de Comité Économique et Social Européen (CESE) sur le thème des Euregios et de la Coopération transfrontalière. L'ARFE contribua à l'élaboration de la prise de position et mit à la disposition du rapporteur en fonction certains documents de l'ARFE (pex. statuts, Livre blanc, documents de l'ARFE exprimant une prise de position). Monsieur Guillermo-Ramírez montra qu'il existe beaucoup de représentations communes sur ce qu'est une eurorégion sans cependant ignorer les nombreuses divergences d'interprétation.

Dans la perspective des diverses activités du Conseil de l'Europe, le Secrétaire général donna des informations brèves sur le Centre de Saint-Petersbourg, sur la première ébauche du troisième protocole concernant la Convention cadre de Madrid sur les groupes de coopération eurégionaux et sur l'état d'avancement des ratifications d'instruments juridiques ayant trait à la Coopération transfrontalière. Il souligna aussi que de nombreux pays de l'UE ne se sont toujours pas prononcés sur la directive du GECT.

De plus amples informations sur : www.aebr.eu

Coopération de l'ARFE avec les Organisations régionales européennes

Le Comité directeur de l'ARFE donne toujours une grande importance à une coopération étroite avec les Organisations régionales européennes. Le Secrétaire général de l'ARFE fut chargé de l'étendre si possible à l'Association des Élus de Montagne et à la MOT, Mission Opérationnelle Transfrontalière.

De plus amples informations sur : www.aebr.eu

Forum du Comité des régions sur le Plan D

Le Secrétaire général de l'ARFE participa au Forum du Comité des régions sur le Plan de communication D, auquel ont entre autre pris part la Vice-Présidente de la Commission européenne, Madame Margot Wallström et le Président du Comité des régions, Monsieur Michel Delebarre. La manifestation permit d'une part de réfléchir aux déficits de communication au sein de l'UE et d'autre part de discuter des



possibilités d'amélioration et des nouveaux concepts de communication. Monsieur Guillermo-Ramírez y souligna l'importance de la coopération régionale qui rend directement sensible la politique de l'UE par les nombreux projets, actions, manifestations et réseaux. L'ARFE s'est présentée sur un stand propre où étaient distribués les matériaux d'information et où l'on donnait des renseignements sur les objectifs et les actions de l'ARFE.

Nouvelles possibilités de coopération de l'ARFE avec certaines organisations en Europe

Selon une résolution du Comité directeur, l'ARFE évalue de nouvelles possibilités de coopération ouvertes en particulier par le Programme INTERREG IV C sur la nouvelle période de programmation 2007-2013. En 2007-2008 se tiendra un séminaire de l'ESPON. La coopération avec INTERACT doit être intensifiée. En outre, l'ARFE prendra part aux activités d'EURISY.

De plus amples informations sur : www.aebr.eu

L'ARFE et l'échange d'expériences au niveau mondial

Le soutien de régions frontalières au niveau mondial par l'ARFE est déjà de tradition. Ainsi, le Dr. Briner et le Dr. v. Malchus, notamment, ont porté dès les années 70 et 80 du siècle passé leur expérience sur la Coopération transfrontalière d'Europe de par le monde, comme aux États Unis et dans l'URSS afin d'y aider à résoudre les problèmes frontaliers.

Aujourd'hui, la question est discutée de savoir si l'ARFE peut apporter son expérience à la solution de problèmes transfrontaliers en Afrique et développer là-bas de nouvelles stratégies, comme c'est déjà pratiqué par les régions frontalières d'Alsace (FR) et d'Estrémadure (ES).

De nombreux membres de l'ARFE se sentent responsabilisés par le développement en Afrique et se font un devoir moral de soutenir par le conseil la Coopération transfrontalière en Afrique dans ses implications pacifiantes et favorables au développement. La Coopération transfrontalière a pu apporter en Europe la liberté, la paix, la démocratie et la prospérité. Ce sont ces expériences que l'ARFE se doit de transmettre autant qu'il est possible de par le monde.

De plus amples informations sur : www.aebr.eu

Publication de la Carte de l'ARFE : « Régions de la Coopération transfrontalière 2007 »

La Carte « Régions de la Coopération transfrontalière 2007 » a été finalisée en avril-mai 2007 et donnée à imprimer. Il peut déjà en être pris possession auprès de l'ARFE au format A3.

Selon les besoins, la Carte sera éventuellement proposée au format A1 (carte murale). Si vous souhaitez vous procurer une carte murale, contacter s.v.p. le Secrétariat général de Gronau avant le 20/08/2007 (e-mail : info@aebr.eu, tél. : +49 2562 702 19).

Assemblée générale et Conférence annuelle de l'ARFE 2007

Lors de la session du Comité directeur de Trujillo, l'ébauche du programme pour la Conférence annuelle de l'ARFE du 13 au 15/09/2007 fut discutée et adoptée. La Conférence annuelle sera divisée en deux parties :

- 1^{er} jour : Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP)
- 2^{ème} jour : Développement des espaces frontaliers ruraux – solutions innovantes.

Notes sur les thèmes de la Conférence annuelle :

L'« Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) » comprend outre les objectifs généraux (éviter de nouvelles lignes de séparation avec les pays tiers, développement du partenariat stratégique avec la Russie, développement socio-économique équilibré, dialogue multiculturel, renforcement des capacités de développement régionales) d'importants éléments d'avenir pour la Coopération transfrontalière devant résoudre les difficultés rémanentes de la coopération (entre INTERREG/PHARE-CBC/TACIS-CBC/CARDS/MEDIA). Le thème a pour cette raison une grande acuité pour le travail à venir de l'ARFE.

Sur le thème du « Développement rural en régions frontalières d'Europe 2007 », un forum fut organisé par l'ARFE, dans le cadre de la Présidence allemande de l'UE, de pair avec ses partenaires de l'espace frontalier bavaro-autrichien au Monastère de Seon près de Salzbourg le 12/03/2007. Les documents ainsi que la déclaration finale sont disponibles sur : www.euregio.sbg.at/euregio.asp?D=245 (en allemand)

De plus amples informations sur : www.aebr.eu

Prix de l'ARFE „Sail of Papenburg“ 2007 – ouverture du concours le 22/05/2007

Le Dr. R. Kolck décrivit brièvement, lors de la réunion du Comité directeur de Trujillo, la procédure d'attribution du Prix de l'ARFE « Sail of Papenburg ». Ce Prix est l'unique récompense transfrontalière en Europe et aussi un symbole de la bonne pratique dans la formulation d'objectifs, mesures et projets comme de leur plus-value pour les régions frontalières européennes.

À l'avenir le Prix ne sera plus décerné à titre provisoire mais restera en possession de ses récipiendaires individuels ou institutionnels. En outre, des personnes individuelles pourront être récompensées comme ce fut le cas pour la première fois avec Elmar Brock, MdPE, lors

de la Conférence annuelle 2006 en Navarre (ES). Le thème pour le Prix doit concorder avec celui de la Conférence annuelle. Pour 2007 :

« Concepts et projets innovants pour le développement des espaces ruraux dans les régions frontalières d'Europe en 2006 et pour 2007-2013 ».

Doivent être récompensées une ou plusieurs mesures, dans une région frontalière ou transfrontalière, qui rendent sensible comment les « espaces ruraux en régions frontalières » peuvent être développés de manière innovante et soutenus par la pratique de la Coopération transfrontalière.

La dernière limite de transmission des candidatures est fixée au 15 juillet 2007.

L'attribution du Prix « Sail of Papeburg 2007 » aura lieu à Lappeenranta (FI) le jeudi 13/09/2007 au cours de la Conférence annuelle.

De plus amples informations sur : www.aebr.eu

Coopération transfrontalière des universités et grandes écoles en 2007

Le Dr. von Malchus a établi dans ses plus grandes lignes une vue d'ensemble sous forme de tableau de la « Coopération entre universités et grandes écoles dans les zones frontalières d'Europe en 2006-2007 ». Cette vue d'ensemble se fonde sur les résultats de plusieurs enquêtes de l'ARFE auprès des régions frontalières et transfrontalières en 2003 et 2006 comme sur les résultats d'une recherche sur Internet et dans la littérature en 2006-2007. L'évaluation du tableau ainsi que de plusieurs cartes est en cours et sera finalisée vraisemblablement à la fin de l'année 2007.

Pour ce qui concerne les préparatifs, voir le rapport du Dr. v. Malchus de 2004 sur : www.aebr.eu

Points forts du travail spécialisé de l'ARFE en 2007

Lors de La session du Comité directeur de Trujillo (ES) le 30/03/2007, les points forts suivants ont été établis pour le travail spécialisé du Comité directeur :

- Développement innovant et transfrontalier des espaces ruraux
- Possibilités ouvertes par le nouvel Instrument européen de voisinage et de partenariat
- Mise en œuvre de la directive de l'UE sur le GECT
- Coopération transfrontalière dans le domaine de la santé
- Coopération transfrontalière d'universités et de grandes écoles

Calendrier de l'ARFE pour 2007**Réunions du Comité directeur de l'ARFE :**

- **29-30/06/2007** : Euroregion Nemunas (LT)
- **13/09/2007** : Lappeenranta, Carélie du sud (FI)
- **30/11/2007** : Euroregion Carpates, Nyíregyháza (HU)

Assemblée générale et Conférence annuelle de l'ARFE

- **13-15/09/2007** : Lappeenranta, Carélie du sud (FI)

Forums de l'ARFE sur des thèmes d'actualité politique – en préparation

- Forum de l'ARFE „Problèmes frontaliers quotidiens“ à l'EUREGIO (DE/NL)
- Forum de l'ARFE „Innovation et recherche“ en Galice (ES).

F:\DATA\334 AEGE\Publikationen\Newsletter\Nr 11\Deutsch 12\un07.doc